

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

2025 / 00201

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DE LA VILLE D'ALÈS

Direction Commande Publique- Ingénierie du Bâtiment
Services Marchés Publics et Ingénierie du Bâtiment
Pôle Temps Libre
Réf. GS/MP/CS.2025.05.
TÉL : 04.66.56.10.15

Objet : Marché à procédure adaptée (L2123-1 et R2123-1 1° du Code de la commande publique) – travaux de la verrerie d'Alès - Pôle National Cirque Occitanie (30) - salle d'entraînement / logements - autorisation de signature du marché et de tous les documents y afférents

Le maire de la ville d'Alès,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°2001-1168 du 11 décembre 2001 portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier (publiée au J.O. du 12 décembre, p 19703),

Vu le Code de la commande publique,

Vu la délibération n°25_02_06 du conseil municipal du 15 mars 2025 donnant délégation du conseil municipal à Monsieur le maire en application des articles L1413-1 et L2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant la nécessité pour la ville d'Alès de réaliser des travaux pour une salle d'entraînement et des logements pour la verrerie d'Alès Pôle National du Cirque Occitanie (30),

Considérant que le présent marché est alloti conformément aux articles L2113-10 et R2113-1 du Code de la commande publique :

- Lot 1 : fondations – gros œuvre
- Lot 2 : ossature bois - charpente
- Lot 3 : étanchéité – couverture
- Lot 4 : menuiseries extérieures aluminium
- Lot 5 : cloisons – doublages – faux-plafonds
- Lot 6 : revêtements de sols – peinture
- Lot 7 : menuiseries intérieures bois
- Lot 8 : serrurerie – métallerie
- Lot 9 : électricité – courants forts et faibles
- Lot 10 : CVC plomberie

Considérant les prestations supplémentaires éventuelles (PSE) :

Lot 1 : fondations -- gros œuvre / PSE isolation par l'extérieur de l'existant

Lot 5 : cloisons – doublages – faux-plafonds / PSE ouate soufflée dans les combles de l'existant

Considérant que ces travaux relèvent des familles de nomenclature interne suivantes :

Lot 1 : fondations – gros œuvre – B004 travaux de gros-œuvre
Lot 2 : ossature bois – charpente – B009 travaux de charpente
Lot 3 : étanchéité – couverture – B017 travaux d'étanchéification
Lot 4 : menuiseries extérieures aluminium – B066 travaux de pose de portes et fenêtre en métal
Lot 5 : cloisons – doublages – faux-plafonds – B069 travaux de cloisonnement
Lot 6 : revêtements de sols – peinture – B080 travaux de peinture
Lot 7 : menuiseries intérieures bois – B065 travaux de menuiserie
Lot 8 : serrurerie – métallerie – B089 travaux de serrurerie
Lot 9 : électricité - courants forts et faibles – B036 travaux d'installation électrique
Lot 10 : CVC plomberie – B048 travaux de plomberie
et correspondent conformément à l'article R2121-5 du Code de la commande publique, à un ensemble de prestations caractérisées par leur unité fonctionnelle propre,

Considérant qu'un avis d'appel public à la concurrence a été publié le 3 mars 2025 sur le profil acheteur « achat public » et sur le site du BOAMP,

Considérant la date limite de réception des offres fixée au 7 avril 2025 à 12h,

Considérant les critères de sélection des offres et leur pondération tels que mentionnés dans l'avis d'appel public à la concurrence et dans le règlement de la consultation, à savoir :

Critères	Pondération
1 - prix des prestations	45.0
2- valeur technique apprécié au regard du mémoire technique	55.0
2.1 - moyens humains spécifiquement affectés à l'exécution du marché (effectifs administratif et exécutif mis en place sur le chantier et organisation de l'équipe)	20.0
2.2 - moyens matériels spécifiquement affectés à l'exécution du marché (véhicules et outillages mis en œuvre pour la prestation)	5.0
2.3 - définition des matériaux envisagés, fiches produits et fourniture des labels environnementaux	10.0
2.4 - méthodes et organisation du chantier	20.0

Considérant qu'au titre du lot 1, deux opérateurs économiques ont remis une offre dans le délai et les conditions impartis, à savoir :

- SARL BIANCIOTTO MONTBRUN, représentée par M. Jérôme BIANCIOTTO, gérant, 3 ter rue des Oliviers - 30190 La Calmette,
- SAS SOCIETE NOUVELLE VINCENT, représentée par M. Aurélien MARRON, président, 5 impasse Francis Poulenc - 30100 Alès,

Considérant qu'au titre du lot 2, un opérateur économique a remis une offre dans le délai et les conditions impartis, à savoir :

- SARL MLS CONSTRUCTION BOIS représentée par M. Baptiste LE SAGERE, gérant, ZAE de Mèze, 24 avenue du Mas de Garric - 34140 Mèze,

Considérant qu'au titre du lot 3, cinq opérateurs économiques ont remis une offre dans le délai et les conditions impartis, à savoir :

- SARL MEDITERRANEE ISOLATION ETANCHEITE représentée par M. Amine BOUDEGZAME, gérant, 12 rue Charles Tellier - 13014 Marseille,
- SARL EPS représentée par M. Abdelkader KHAFIF, gérant, zone industrielle La Lauze, 7 rue Hélène Boucher - 34430 Saint-Jean-de-Védas,
- SARL ACEI représentée par M. Michaël GARCIA, gérant, 916 chemin de la Lègue Nord-30560 Saint-Hilaire-de-Brethmas,

- SARL ENTREPRISE MIMOUNE représentée par M. Toufik MIMOUNE, gérant, 129 allée de Bon Accueil - 34090 Montpellier,
- SARL MLS CONSTRUCTION BOIS représentée par M. Baptiste LE SAGERE, gérant, ZAE de Mèze, 24 avenue du Mas de Garric - 34140 Mèze,

Considérant qu'au titre du lot 4, cinq opérateurs économiques ont remis une offre dans le délai et les conditions impartis, à savoir :

- SAS VIDAL ALU représentée par M. Cédric GENILLON, président, 61 rue des Arômes - 30340 Méjannes-les-Alès,
- AXR FERMETURES, représentée par M. Xavier ROUSSELLE, 218 rue Claux Augier - 30190 Saint-Chaptes,
- SARL ALC MENUISERIES représentée par M. Sébastien CAUSSE, gérant, 2 rue Jean Delpuech, 30110 Les Salles du Gardon,
- MENUISERIE FERNANDEZ SARL représentée par M. Joël FERNANDEZ, gérant, ZI du Mas de Mèze, 12 chemin des Pins - 30700 Uzès,
- SAS VIP PLUS représentée par M. Sébastien ALLOUCHE, président, 430 avenue Blaise Pascal - 34170 Castelnau-Le-Lez,

Considérant qu'au titre du lot 5, deux opérateurs économiques ont remis une offre dans le délai et les conditions impartis, à savoir :

- SARL YANNICK BECCHIA représentée par M. Yannick BECCHIA, gérant, 1363 route de la Royale - 30520 Saint-Martin-de-Vergalgues,
- SARL RECOLOR représentée par M. Éric SAGE, gérant, 2152 avenue Jean Moulin, route de Montpellier, 30380 Saint-Christol-lez-Alès,

Considérant qu'au titre du lot 6, quatre opérateurs économiques ont remis une offre dans le délai et les conditions impartis, à savoir :

- SARL MCS CARRELAGES représentée par M. Stéphane ROUSSEL, gérant, 10 chemin des Rochers - 30360 Saint-Maurice de Cazeville,
- SARL MCN CONCEPT représentée par M. Karim KAIBI MOHAMED, gérant, 478 route de La Grave - 84210 Althen des Paluds,
- SARL TEDDY CARRELAGE représentée par M. Teddy LANDION, gérant, ZA le Mas David - 30360 Vézénobres,
- SAS CORNIL PATRIMOINE représentée par M. Jonathan HOARAU, président, 1 ter rue de la Garrigue - 34130 MUDAISSON,

Considérant qu'au titre du lot 7, quatre opérateurs économiques ont remis une offre dans le délai et les conditions impartis, à savoir :

- SAS MENUISERIE BARJAVEL représentée par M. Anthony BARJAVEL, président 1781D ancienne route de Nîmes - 30560 Saint-Hilaire-de-Brethmas,
- SARL ALC MENUISERIES représentée par M. Sébastien CAUSSE, gérant, 2 rue Jean Delpuech, 30110 Les Salles du Gardon,
- SARL TABUSSE MENUISERIES représentée par M. Marc TABUSSE, gérant, 2 impasse Gaston Tailland, ZAC Trajectoire - 30540 Milhaud,
- SARL MENUISERIE FERNANDEZ représentée par M. Joël FERNANDEZ, gérant, ZI du Mas de Mèze, 12 chemin des Pins - 30700 UZES,

Considérant qu'au titre du lot 8, un opérateur économique a remis une offre dans le délai et les conditions impartis, à savoir :

- EURL FERRONNERIE METALLERIE YANICK SANCHEZ représentée par M. Yanick SANCHEZ, gérant, 315 rue André Bouille, zone industrielle Bruèges Nord - 30100 Alès,

Envoyé en préfecture le 18/07/2025

Reçu en préfecture le 18/07/2025

Publié le 18/07/2025

ID : 030-213000078-20250718-2025_00201D-AU



Considérant qu'au titre du lot 9, deux opérateurs économiques ont remis une offre dans le délai et les conditions impartis, à savoir :

- ETS AGNIEL SAS, représentée par M. Olivier SLUSARSKA, gérant, 91 avenue des Pins d'Alep - 30100 Alès,
- SAS ELECTRO INDUSTRIE, représentée par M. Cédric CHAZALON, directeur général, 99 rue des Anciens Combattants de l'AFN - 30000 Nîmes,

Considérant qu'au titre du lot 10, trois opérateurs économiques ont remis une offre dans le délai et les conditions impartis, à savoir :

- ETS AGNIEL SAS, représentée par M. Olivier SLUSARSKA, gérant, 91 avenue des Pins d'Alep - 30100 Alès,
- SARL BONNEFOI représentée par M. BONNEFOI, gérant, impasse des Petits Ducs - 30100 Alès,
- SAS VIP PLUS représentée par M. Sébastien ALLOUCHE, président, 430 avenue Blaise Pascal - 34170 Castelnau-Le-Lez,

Considérant que dans le cadre de l'analyse technique, juridique et financière des offres et conformément à l'article 8.3 du règlement de la consultation, des courriers de compléments d'information et de négociation auprès des candidats ayant proposé les offres les plus avantageuses, ont été envoyés au titre des lots 1, 3, 5, 6, 7, 8 et 10, avec pour date limite de réception des offres le 6 juin 2025,

Considérant la proposition finale et le classement définitif des offres :

Lot 1 : fondations - gros-œuvre

Candidats	Prix des prestations / 45	Valeur technique / 55	Note / 100 Classement
SARL BIANCIOTTO	SB : 227 886,00 € HT 45 / 45 (PSE : 44 440,00 € HT)	45 / 55	90 / 100 1
SN VINCENT	SB : 284 707.60 € HT 36,02 / 45 (PSE : 51 948,00 € HT)	42.5 / 55	78,52 / 100 2

Lot 2 : ossature bois - charpente

Candidats	Prix des prestations / 45	Valeur technique / 55	Note / 100 Classement
SARL MLS CONSTRUCTION BOIS	247 367,00 € HT 45/ 45	55/ 55	100/ 100 1

Lot 3 : étanchéité - couverture

Candidats	Prix des prestations / 45	Valeur technique / 55	Note / 100 Classement
SARL MEDITERRANEE ISOLATION ETANCHEITE	23 744,00 € HT 40,96 / 45	45,00 / 55	85,96 / 100 4
SARL EPS	21 611,00 € HT 45,00/ 45	45,00 / 55	90,00 / 100 3
SARL ACEI	23 271,50 € HT	40,00/ 55	81,79 / 100

	41,79 / 45		5
SARL ENTREPRISE MIMOUNE	25 854,00 € HT 37,61 / 45	55,00/ 55	92,61 / 100 2
SARL MLS CONSTRUCTION BOIS	23 379,00 € HT 41,60/ 45	55,00/ 55	96,60 / 100 1

Lot 4 : Menuiseries extérieures aluminium

Candidats	Prix des prestations / 45	Valeur technique / 55	Note / 100 Classement
SAS VIDAL ALU	44 278,80 € HT 44,00 / 45	30,00 / 55	74,00/ 100 4
AXR FERMETURES	Offre irrégulière absence de mémoire technique		
SARL ALC MENUISERIES	48 584,00 € HT 40,10 / 45	52,50 / 55	92,60 / 100 3
MENUISERIE FERNANDEZ SARL	43 299,00 € HT 45,00 / 45	55,00 / 55	100,00/ 100 1
SAS VIP PLUS	48 442,16 € HT 40,22 / 45	55,00 / 55	95,22/ 100 2

Lot 5 : cloisons – doublages - faux-plafonds

Offre de base :

Candidats	Prix des prestations / 45	Valeur technique / 55	Note / 100 Classement
SARL YANNICK BECCHIA	SB : 42 000,00 € HT 45,00/ 45 (PSE : 3 800 € HT)	55,00 / 55	100,00 / 100 1
SARL RECOLOR	SB : 45 148,00 € HT 41,86 / 45 (PSE : 15 580,00 € HT)	52,50 / 55	94,36/ 100 2

Lot 6 : revêtements de sols - peinture

Candidats	Prix des prestations / 45	Valeur technique / 55	Note / 100 Classement
SARL MCS CARRELAGES	32 993,73 € HT 45,00/ 45	55,00/ 55	100,00/ 100 1
SARL MCN CONCEPT	Offre irrégulière absence de réponse au courrier de demande de complément d'information		
SARL TEDDY CARRELAGE	49 454,28 € HT 30,02/ 45	55,00/ 55	85,02 / 100 3

SAS CORNIL PATRIMOINE	41 912,85 € HT 35,42 / 45	55,00 / 55	90,42/ 100 2
--------------------------	------------------------------	------------	-----------------

Lot 7 : menuiseries intérieures bois

Candidats	Prix des prestations / 45	Valeur technique / 55	Note / 100 Classement
SAS MENUISERIE BARJAVEL	32 400,00 € HT 31,27 / 45	45,00 / 55	76,27/ 100 4
SARL ALC MENUISERIES	24 345,00 € HT 41,62 / 45	55,00 / 55	96,62 / 100 2
SARL TABUSSE MENUISERIES	22 514,00 € HT 45,00/ 45	55,00/ 55	100,00/ 100 1
SARL MENUISERIE FERNANDEZ	24 886,00 € HT 40,71 / 45	55,00 / 55	95,71 / 100 3

Lot 8 : serrurerie - Métallerie

Candidats	Prix des prestations / 45	Valeur technique / 55	Note / 100 Classement
EURL FERRONNERIE METALLERIE YANICK SANCHEZ	21 345,00 € HT 45,00 / 45	50,00 / 55	95,00 / 100 1

Lot 9 : électricité - Courants forts et faibles

Candidats	Prix des prestations / 45	Valeur technique / 55	Note / 100 Classement
ETS AGNIEL SAS	62 261,00 € HT 45,00 / 45	50,00/ 55	95,50 / 100 1
SAS ELECTRO INDUSTRIE	69 510,64 € HT 40,31 / 45	55,00 / 55	95,31 / 100 2

Lot 10 : CVC Plomberie

Candidats	Prix des prestations / 45	Valeur technique / 55	Note / 100 Classement
ETS AGNIEL SAS	65 820,00 € HT 44,44 / 45	52,50 / 55	96,94 / 100 1
SARL BONNEFOI	65 000,00 € HT 45,00 / 45	45,00 / 55	90,00 / 100 2
SAS VIP PLUS	86 850,83 € HT 33,68 / 45	50,00 / 55	83,68 / 100 3

Considérant qu'au regard de l'analyse des offres, l'acheteur public retient les offres économiquement les plus avantageuses et la PSE du lot 5,

Considérant qu'au regard des renseignements demandés au titre de la candidature afférents à la capacité juridique, économique et technique et aux références professionnelles, l'acheteur public a admis les candidatures des offres économiquement les plus avantageuses,

DÉCIDE

ARTICLE 1 :

Sont retenues au titre du présent marché relatif aux travaux de la verrerie d'Alès Pôle National Cirque Occitanie (30) - salle d'entraînement / logements, les entreprises suivantes :

- Lot 1 : fondations - gros œuvre : SARL BIANCIOTTO MONTBRUN, représentée par M Jérôme BIANCIOTTO, gérant, 3 ter rue des Oliviers - 30190 La Calmette, pour un prix global et forfaitaire pour la solution de base de 227 886,00 € HT (deux cent vingt-sept mille huit cent quatre-vingt-six euros hors taxes),
- Lot 2 : ossature bois - charpente : SARL MLS CONSTRUCTION BOIS représentée par son gérant, M. Baptiste LE SAGERE, ZAE de Mèze, 24 avenue du Mas de Garric - 34140 Mèze, pour un prix global forfaitaire de 247 367,00 € HT (deux cent quarante-sept mille trois cent soixante-sept euros hors taxes),
- Lot 3 : étanchéité - couverture : SARL MLS CONSTRUCTION BOIS représentée par son gérant, M. Baptiste LE SAGERE, ZAE de Mèze, 24 avenue du Mas de Garric - 34140 Mèze, pour un prix global forfaitaire de 23 379,00 € HT (vingt-trois mille trois cent soixante-dix-neuf euros hors taxes),
- Lot 4 : menuiseries extérieures aluminium : MENUISERIE FERNANDEZ SARL représentée par son gérant, M. Joël FERNANDEZ, ZI du Mas de Mèze, 12 chemin des Pins - 30700 Uzès, pour un prix global forfaitaire de 43 299,00 € HT (quarante-trois mille deux cent quatre-vingt-dix-neuf euros hors taxes),
- Lot 5 : cloisons – doublages - faux-plafonds : SARL YANNICK BECCHIA représentée par M. Yannick BECCHIA, gérant, 1363 route de la Royale - 30520 Saint-Martin-de-Valgalgues, pour un prix global forfaitaire pour la solution de base de 42 000,00 € HT (quarante-deux mille euros hors taxes) et pour la PSE de 3 800 € HT (trois mille huit cents euros hors taxes),
- Lot 6 : revêtements de sols - peinture : SARL MCS CARRELAGES représentée par son gérant, M. Stéphane ROUSSEL, 10 chemin des Rochers - 30360 Saint-Maurice de Cazeville, pour un prix global forfaitaire de 32 993,73 € HT (trente-deux mille neuf cent quatre-vingt treize euros et soixante-treize centimes hors taxes),
- Lot 7 : menuiseries intérieures bois : SARL TABUSSE MENUISERIES représentée par M. Marc TABUSSE, gérant, 2 impasse Gaston Tailland, ZAC Trajectoire - 30540 Milhaud, pour un prix global forfaitaire de 22 514,00 € HT (vingt-deux mille cinq cent quatorze euros hors taxes),
- Lot 8 : serrurerie - métallerie : EURL FERRONNERIE METALLERIE YANICK SANCHEZ représentée par M. Yanick SANCHEZ, gérant, 315 rue André Boule, zone industrielle Bruèges Nord - 30100 Alès, pour un prix global forfaitaire de 21 345,00 € HT (vingt et un mille trois cent quarante-cinq euros hors taxes),
- Lot 9 : électricité - courants forts et faibles : ETS AGNIEL SAS, représentée par M. Olivier SLUSARSKA, gérant, 91 avenue des Pins d'Alep - 30100 Alès, pour un prix global forfaitaire de 62 261,00 € HT (soixante-deux mille deux cent soixante et un euros hors taxes),

- Lot 10 : CVC Plomberie : ETS AGNIEL SAS, représentée par M. Olivier SLUSARSKA, gérant, - 91 avenue des Pins d'Alep - 30100 Alès, pour un prix global forfaitaire de 65 820,00 € HT (soixante-cinq mille huit cent vingt euros hors taxes),

ARTICLE 2 :

Le délai global prévu pour l'exécution des travaux tous lots confondus est de 12 mois dont 4 semaines de préparation. Par dérogation à l'article 18.1 du CCAG travaux, le délai d'exécution propre à chaque lot est défini au calendrier prévisionnel.

ARTICLE 3 :

Monsieur le directeur général de la ville d'Alès et Monsieur le receveur municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Alès, le

18 JUIL. 2025

Le maire

Christophe RIVERO



La présente décision, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Nîmes ou d'un recours gracieux auprès du Maire de la Ville d'Alès, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R.421-7 du Code de Justice Administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique "Télérécours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr